

Conseil de Paris : Discours d'Anne Hidalgo sur le réaménagement de 7 places parisiennes

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues,

Nos places ont toujours constitué des lieux et autant de points de convergence qui ont permis aux Parisiens, en se rassemblant, de se constituer comme Peuple, comme citoyens d'une même ville.

Ces points de convergence sont donc devenus des points communs et des biens communs qu'il nous faut à tout prix protéger et souvent réinventer.

Cet objectif implique de réduire la place de la voiture individuelle, responsable aujourd'hui d'une authentique menace sanitaire, et de proposer d'autres modes de déplacements plus respectueux de la santé publique dans laquelle s'inscrit la sécurité routière.

Cet objectif nous appelle également à rendre aux Parisiens un espace urbain qui leur appartient, en libérant les lieux encombrés lorsque d'autres alternatives existent, en ouvrant les sites devenus au fil du temps inaccessibles, en réinventant nos espaces communs pour une meilleure qualité de la ville et de la vie.

En permettant aux Parisiens de penser en commun des lieux qu'ils ont en partage, nous avons aussi l'occasion extraordinaire de révéler et de renforcer leur cohésion. Et c'est de cette manière que notre ville, en « faisant commune » autour de ses grandes places, se projette dans un avenir à la fois local et international, singulier et universel : de la grande mobilité à la petite attention quotidienne également indispensables à une grande métropole mondiale.

C'est dans cette vision que s'inscrit l'opération de réaménagement de 7 places parisiennes que nous vous soumettons aujourd'hui. Elle a fait l'objet d'une vaste concertation publique, qui a suscité de nombreuses participations, et dont les conclusions sont particulièrement encourageantes. Elles confirment en effet que le souhait de réaménager ces places est largement partagé.

Les différentes propositions émises par les citoyens dans ce cadre ont bien entendu été prises en compte pour enrichir notre projet.

Ce projet reposant sur la nécessité de rendre l'espace public aux Parisiens et d'accroître leur autonomie dans la ville, il nous a semblé fondamental de développer des dispositifs allant bien au-delà des pratiques habituelles de la concertation.

Des réunions avec les Conseils de quartier se sont tenues de novembre 2014 à février 2015. La concertation s'est également organisée autour de la plateforme participative «Madame la Maire j'ai une idée » et du site internet de la Ville, via une exposition et la mise à disposition d'un registre destiné à recevoir les contributions dans les mairies d'arrondissement concernées.

Dans le cadre de la concertation grand public se sont en outre tenus un événement de lancement en juin dernier, des réunions publiques locales, des marches exploratoires, des entretiens individuels avec des acteurs clés de chaque place, des réunions d'échanges avec des associations concernées, et une mobilisation des enfants via un concours de dessin.

Deux séminaires de travail ont également été organisés avec des experts, des partenaires institutionnels (dont les Architectes des Bâtiments de France et la RATP), des élus, des associations et des représentants des mairies d'arrondissements. Au total, nous avons recensé plus de 1.800 contributions.

L'ensemble des dispositifs de la concertation ont permis l'expression d'un esprit constructif et ont fait émerger une volonté collective de repenser intelligemment des places dont l'aménagement actuel ne répond plus aux besoins des habitants. Je m'en réjouis et je veux remercier l'ensemble des acteurs de cette concertation pour leur implication précieuse. Je rappelle en outre que ces échanges fructueux avec les Parisiens et les usagers se poursuivront tout au long de l'opération.

Les différentes contributions ont souligné 3 priorités : renforcer l'accessibilité, améliorer les transports, faciliter les déplacements d'une part ; construire des places conviviales avec une multiplicité d'usages d'autre part ; embellir l'espace public et développer la végétalisation enfin.

Soucieuse de respecter les souhaits exprimés par les Parisiens, je vous propose de suivre leurs propositions en faisant du piéton et du cycliste le public prioritaire sur ces 7 places. La redistribution de l'espace permettra de limiter l'espace de circulation automobile à 12 mètres de large, pour gagner en moyenne 50% de surface piétonne. Il s'agira d'un progrès important en termes de bien-être mais aussi et surtout en termes de diminution des pollutions atmosphérique, sonore et visuelle dans l'espace public et de sécurité routière.

Notre démarche répondra à plusieurs objectifs fondamentaux. Nous entendons rendre aux habitants cet espace libéré, ce vide qui est un bien si précieux dans une ville si dense. Nous serons par ailleurs très attentifs au respect et à la revalorisation du patrimoine magnifique que recèlent ces places, d'époques et de styles très divers. Nous travaillerons en outre à proposer des usages adaptés aux attentes multiples des habitants, afin qu'ils puissent se déplacer, s'arrêter, flâner, faire du sport, se rencontrer et échanger... Enfin, le développement durable demeurera une préoccupation centrale pour chacune des 7 opérations d'aménagement.

Le renforcement de la présence du végétal permettra de lutter contre les îlots de chaleur urbains en offrant par ailleurs une source d'agrément plébiscitée par les Parisiens. Chaque place sera réaménagée de façon spécifique, dans le plus grand respect de son identité, de son environnement patrimonial et naturel.

La circulation circulaire caractéristique de la place de la Bastille prendra fin, la nouvelle géométrie confortant un axe majeur nord-sud et valorisant une perspective sur le paysage ouvert du bassin de l'Arsenal. La place de la Nation sera transformée en «place jardin». La place du Panthéon changera de visage grâce à la suppression du stationnement contre les grilles du monument, qui permettra de révéler les perspectives aujourd'hui dégradées ainsi que le sol en pavés.

La place de la Madeleine se verra désencombrée des mobiliers urbains et services divers, pour redécouvrir notamment l'église de la Madeleine. La place d'Italie verra son terre-plein central agrandi et plus accessible. La place des Fêtes sera métamorphosée par la libération de son espace central, rendu aux piétons et aux circulations douces. La place Gambetta proposera une meilleure appropriation aux piétons et cyclistes par la libération, l'agrandissement et la végétalisation des terre-pleins.

Notre méthode privilégie l'innovation et la sobriété.

Un mot sur le calendrier qui nous attend. En 2016 seront menées les études techniques permettant de définir précisément les aménagements de voirie, ainsi que le travail collectif de préfiguration d'usages des espaces dédiés aux piétons entre collectifs et habitants. L'année 2017 sera consacrée aux études de détail, aux études d'impact le cas échéant, aux autorisations administratives et aux consultations des entreprises, ainsi qu'à la poursuite des ateliers de co-conception.

Nous suivrons les prescriptions de la préfecture de police garantissant des aménagements respectueux des contraintes de notre ville capitale en matière de sécurité et d'urgence. Les travaux s'échelonneront, selon les places, de 2017 à 2019.

Nous abordons dès à présent 2 phases opérationnelles distinctes. La première concerne les travaux liés à la circulation. Pour ces études et travaux, la Direction de la Voirie et des Déplacements, en lien avec la Préfecture de Police, sera accompagnée par des équipes de maîtrise d'œuvre et poursuivra ses échanges avec la RATP, le STIF, les mairies d'arrondissement et les associations.

La seconde phase sera conduite autour d'un atelier de co-conception (et éventuellement de co-construction) piloté par un collectif de concepteurs professionnels. Cet atelier participatif sera installé sur chaque place, et regroupera des référents des directions de la Ville, de la mairie d'arrondissement, des étudiants et des habitants regroupés ou non en associations. Il imaginera, dessinera et suivra la réalisation des aménagements.

Mes chers collègues, avec le réaménagement des places parisiennes nous poursuivons un processus itératif, enrichi par nos expériences passées en matière de participation citoyenne. Nous nous inscrivons dans le cadre que j'ai fixé pour atteindre les objectifs de cette mandature : coproduction avec les citoyens, et sobriété dans la mobilisation des moyens.

Nous soutenons une ambition forte en termes de reconquête de l'espace urbain par les habitants. Nous intégrons enfin cet impératif incontournable qu'est le recul de la pollution atmosphérique et l'amélioration de la sécurité routière.

Je remercie Christophe Najdovski et ses équipes que je sais très investis dans la réussite de ce projet aussi prometteur que nécessaire. Je remercie également Jean-Louis Missika et Pauline Véron, ainsi que les Maires d'arrondissement, qui impulsent et accompagnent ces belles transformations urbaines. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contacts presse : Matthieu Lamarre / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61